

Communauté de Communes

CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Offre d'emploi

Chargé de mission GEMAPI / chargé de projet « Cher amont »

- ✚ Agent (H/F) de la fonction publique territoriale de catégorie A, ingénieur ou attaché territorial recruté par voie de détachement ou à défaut contractuel.
- ✚ Contrat à durée déterminée de 3 ans.
- ✚ Rémunération statutaire basée sur la grille des agents territoriaux + régime indemnitaire.
- ✚ Poste à pourvoir dès que possible.
- ✚ Présence sur les 3 pôles de la communauté de communes : Auzances (siège social), Chénérailles et Crocq.

Missions

Sous la responsabilité de la Direction Générale des Services, votre mission sera la **mise en œuvre de la compétence GEMAPI** à l'échelle de la communauté de communes. Néanmoins, le pilotage du projet de **contrat de gestion de la ressource en eau « Cher amont »**, envisagé plus largement à l'échelle hydrographique du bassin du Cher amont, constituera le cœur de vos activités.

Activités

1. Projet « Cher amont »

Envisagé comme un véritable projet de territoire, le projet de contrat « Cher amont » s'inscrit dans la dynamique du SAGE Cher amont et vise à construire une politique de gestion locale coordonnée de la ressource en eau. Le projet souhaite répondre aux enjeux de la Directive Cadre sur l'Eau mais aussi aux problématiques « eau » du territoire. Actuellement en émergence, il s'agira d'accompagner sa phase d'élaboration avant une mise en œuvre opérationnelle.

➤ **Coordination des différents acteurs associés :**

La communauté de communes s'est positionnée comme pilote de ce projet à forte cohérence hydrographique qui doit rassembler les acteurs institutionnels (*Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Départemental, Services de l'état, etc.*), les entités administratives voisines (*communautés de communes, syndicat du bassin de la Voueize*) et les autres acteurs locaux de la gestion de l'eau. Le chargé de mission aura la responsabilité de l'animation de ces partenariats pour créer une dynamique locale de confiance et porteuse. La création d'un comité de pilotage et de comités de travail constituera le fil conducteur de cette coordination.

➤ **Prise en compte des enjeux du territoire :**

Afin de bien orienter la démarche du projet « Cher amont », le chargé de mission aura la responsabilité d'identifier, en lien avec les partenaires, les enjeux clefs du territoire dans l'optique de proposer des réponses adaptées aux exigences fixées par la Directive Cadre sur l'Eau et aux besoins spécifiques du territoire. Le chargé de mission devra envisager d'acquérir une solide base de connaissances relative à la ressource en eau du territoire du bassin versant concerné.

➤ **Phase d'élaboration :**

La mise en œuvre du projet « Cher amont » exige une phase d'élaboration conséquente et le chargé de mission assurera la conduite de cette étape clef qui passera par la définition des secteurs prioritaires, la conduite et le suivi des études préalables, etc. Cette étape fournira les bases du futur projet opérationnel de type « contrat territorial ».

2. Compétence GEMAPI

La communauté de communes souhaite mettre en œuvre la compétence GEMAPI avec une logique cohérente « bassins versant ». Aussi, en ce qui concerne les périmètres hors bassin du Cher amont de son territoire, elle souhaite s'appuyer sur des partenariats de travail avec d'autres structures, dans le cadre d'autres projets de gestion (*notamment les contrats « Chavanon en action », « Creuse amont » et « Creuse médiane »*) et suivant des modalités spécifiques.

Le chargé de mission aura la responsabilité de suivre ces partenariats tant d'un point de vue technique qu'administratif et d'assurer un lien étroit avec les autres coordinateurs.

3. Représentation de la communauté de communes

En qualité d'acteur engagé sur la thématique et sur le territoire, le chargé de mission, en lien avec le vice-Président référent « GEMAPI », représentera la communauté de communes dans le réseau des acteurs de la gestion de la ressource en eau du territoire (*réseau d'échanges professionnels, instances de concertation thématique, relai local, appui spécifique, etc.*).

Profil souhaité du candidat

Formation / connaissances / compétences

- Ingénieur diplômé ou diplôme universitaire (BAC +5) de formation scientifique, dans le domaine de l'environnement notamment de l'eau et de l'aménagement du territoire.
- Connaissances techniques générales dans les domaines touchant à la préservation de la ressource en eau, les pratiques agricoles, la gestion des milieux aquatiques et les politiques publiques de l'eau.
- Compétence affirmée en animation et portage de démarches de projet mais aussi de concertation, capacité d'organisation et de conduite de réunions.
- Capacités de gestion technique, administrative et budgétaire de projets.
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales.

Savoir-faire

- Capacité rédactionnelle et de synthèse.
- Maîtrise de la communication interne et externe et de la conduite de réunion.
- Maîtrise de outils bureautiques et gestion simple de données, bonne aptitude aux outils numériques.
- Maîtrise du SIG.

Savoir-être

- Sens du dialogue, de la diplomatie, du travail en équipe et bonne capacité relationnel à déployer tant en interne qu'avec l'ensemble des partenaires associés et des acteurs concernés par la démarche.
- Autonomie, capacité d'organisation et de rigueur dans le travail : qualité, contrôle, respect des délais, etc. mais aussi souplesse et disponibilité.
- Goût pour le travail de terrain.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à anticiper, à accompagner les évolutions et à la prise d'initiatives.
- Sens de l'intérêt général et fiabilité.

Contexte

La communauté de communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut-Pays Marchois (49 communes – 14 109 habitants) a été créée le 01 01 2017.

Dans le cadre de la prise de la compétence GEMAPI et de la poursuite d'engagements relatifs à la gestion de la ressource en eau du territoire, la communauté de communes porte l'élaboration d'un projet de gestion coordonnée à l'échelle du bassin versant amont du Cher amont, territoire hydrographique emblématique de son territoire. Au-delà, la mise en œuvre de la compétence GEMAPI vise à être conduite dans le cadre de différents partenariats pour garantir une approche « bassins versant ».

La communauté de communes recrute un chargé de mission / chargé de projet pour accompagner ces différentes démarches.

Les candidatures (CV et Lettre de motivation) sont à adresser avant le 18/08/2017 à :

Monsieur le Président
Communauté de Communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois
Rue de l'Etang
23700 AUZANCES
Tél : 05 55 67 96 92
Fax : 05 55 83 01 61

Pour postuler en ligne : direction.ccab23@orange.fr

Pour tout renseignement relatif à la mission proposée, merci de prendre contact avec :

Louis Cauchy
Chargé de projet
Chef de service « Eau, Milieux Aquatiques, Assainissement »
Communauté de communes Creuse Grand Sud
Louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
05.32.09.19.81 – 06.49.92.12.50